



Indicateurs économiques

Effectifs : 13.395 salariés (-83 salariés) / Intercontrat : hausse de 3,7% à 3,9% (+0,2%)
Poids de la sous-traitance : baisse de 9,5% à 8,4% (-1,1%)
Télétravail Régulier : Maintien à 87,67% (+0,0%) : 1647 salariés ne font pas de télétravail.
Démissions : 96 en juillet 2024 vs 90 en juin 2024 / janv.-juil. 2024 : 632 démissions (-26%)
(103 en juillet 2023 vs 136 en juin 2023) / janv.-juil. 2023 : 859 démissions

Décès d'un salarié en télétravail : S3i participera à l'enquête paritaire !

De nouveau, un salarié décède à son domicile pendant son télétravail régulier.

Cette fois-ci, le décès a eu lieu lors d'une réunion teams. **S3i** participera à l'enquête paritaire (avec l'aide éventuelle d'un expert voté en CSE) afin de définir un arbre des causes et, si possible, définir des actions de prévention liées aux nouvelles conditions de travail inhérentes au télétravail, qui a émergé post-covid. Les élus **S3i** présentent leurs condoléances à la famille de notre collègue.

Les élus **S3i** ont participé à la minute de silence en CSE invoquée à juste titre par la Direction.



Points abordés au CSE du mois d'Août 2024

- Résiliation du bail du site du Rondelet
- Travail du dimanche et retour travail du dimanche
- Organisation du Travail pendant les JO
- Paiement du différentiel de congés payés (aucun élément permettant la vérification individuelle ne sera fourni par l'entreprise. Contactez un élu **S3i** si vous avez un doute sur le montant perçu : contact@S3i.fr)
- Désignation de Représentants de proximité : Nantes, Aix, Bordeaux et Toulouse.
- Point sur les CRH de mi-année.
- Vote de principe sur le placement des fonds AEP du CSE sur un compte à terme : **S3i** s'est abstenu sur le sujet.

Résiliation de baux de petits sites : Expertise du CSE

Les premières réunions du Groupe de Travail ont lieu pour cadrer l'expertise à faire concernant la volonté apparente de l'entreprise de fermer les petits sites par la résiliation des baux, et trouver de nouveaux sites plus petits et revenant moins chers en OPEX grâce à la mise en place du Flex Office. **S3i** participe et vous informera !

Réorganisation SRES - Vote d'une expertise par le CSE

Malgré une réduction significative des effectifs à SRES sur un an, tant chez les opérationnels que dans la structure, les objectifs business sont maintenus par la direction. Une réorganisation a lieu avec pour but une augmentation légère des prix de vente, et une optimisation par la réduction drastique des coûts de structure, de déplacement. Faire autant avec moins de personnes !! Le CSE a donc voté une expertise sur le sujet. **S3i** y participera. Nous vous tiendrons informé.

CSSCT : désignations encore reportées !

Presque tous les élus étaient prêts, fin août, à redésigner les membres de la CSSCT et des commissions du CSE. Tous, sauf 2 élus **Solidaires Informatique** qui s'accrochent et veulent toutes les 2 rester membres de la CSSCT alors que l'accord de méthode voté par la majorité des élus du CSE ne leur accorde qu'un seul poste. **Devinez qui pâtit de la situation ?**
(Réponse : les salariés)

Retour CRH / Ruptures Conventionnelles

En juillet 2024 : 408 salariés ont été augmentés (sélectivité de 3,34%) de 100 à 500 € / mois.
389 salariés ont été promus (sélectivité de 3,18%)
Non augmentés : 2 salariés depuis plus de 15 ans !!!
10 salariés entre 6 et 10 ans, 106 entre 3 et 5 ans
Ruptures conventionnelles : Il nous est rapporté que de plus en plus de managers « imposent » une rupture du contrat de travail à des salariés âgés même s'il n'y a aucune difficulté. Si vous êtes contacté, ne restez pas isolés, sollicitez **S3i** : contact@S3i.fr !

Pour rappel, grâce à **S3i**, Traid Union et la CFE-CGC, un budget qui maintient les lignes budgétaires pour les activités Sociales et Culturelles a été voté en juin dernier.

Aussi, si vous constatez à contrario, une réduction de vos prestations, par exemple une réduction des droits dans la billetterie Meyclub, **S3i** vous recommande de vous rapprocher de vos élus locaux pour demander leur correction et maintien au niveau antérieur.

Des activités de fin d'année devraient vous être proposées et les élus **S3i** demandent qu'elles soient du niveau des années antérieures ! Contactez si nécessaire vos élus **S3i** : contact@S3i.fr



JO 2024 : félicitations à tous nos sportifs pour leur engagement et leurs résultats aux JO 2024 de Paris

Notre site internet : www.s3i.fr
Pour nous contacter : contact@s3i-france.com